Diversité linguistique et écriture littéraire au Sénégal. Gestion du plurilinguisme chez trois auteurs : Adja Ndèye Boury Ndiaye, Abdourahmane Ngaïdé et Boubacar Boris Diop

Moussa DIÈNE
moussadiene@live.com
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Abstract: This contribution is a reflection on the relationship between Literature and Plurilingualism in Senegal. On the one hand, it aims to show that linguistic diversity offers a galactic configuration calling into question the hegemony of the French language. Wolof, which was in second place, shows proportions that allow it to demand unofficial bilingualism. As a result, it stipulates that the "literary dictatorship" imposed by French in Senegal tends to be overthrown by sociolinguistic dynamics. On the other hand, in our literary texts, Collier de cheville (2013) of Adja Ndèye Boury Ndiaye and Mbourourou Mbarara (2013) of Abdourahmane Ngaïdé, the authors highlight the diversity of languages "in the example of the textualization of wolof linguistic norms (descriptive and prescriptive) in the first and the semantic dynamics of French in the second". The analysis of the self-translation, meanwhile, shows the evolution of the textualization of wolof in the literary production of Boubacar Boris Diop who advocated, in his first writings in French, a "unilingualism".

Keywords: *linguistic diversity, writing, sociolinguistic norms, self-translation, Wolof, French.*

Introduction

Occupant une place importante dans la littérature sociolinguistique, la diversité des langues aurait été entrainée par le mythe de Babel. Cette pluralité a donné naissance, à son tour, à une diversité dans une même langue soulignée par Joshua A. Fishman (1971 : 18), William Labov (1976 : 45), Anne-Marie Houdebine (2002 : 20) et Sanda-Maria Ardeleanu (2015 : 28-29). Remettant en question la langue saussurienne[1], ces chercheurs ont démontré des changements linguistiques liés souvent à des facteurs sociaux. Dans la littérature, outre la traduction qui demeure la manifestation de la pluralité des langues, des

[1] Comme le rappelle Pierre Achard (1998 : 4-5) « L'emploi du singulier pour opposer la langue (système) et la parole (activité) laisse indéterminé le problème de la diversité des langues ».

BDD-A30649 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 18.117.158.47 (2024-04-20 01:50:54 UTC)

chercheurs ont également remarqué un « plurilinguisme littéraire » (Bakhtine, 1978 : 88-89)[2] dénotant l'existence des (variétés de) langues dans un texte. A cet effet, dans le contexte sénégalais caractérisé par un multilinguisme, pourrait-on parler d'une dynamique dans la diversité linguistique ? Comment les écrivains *imaginent*-ils la diversité des langues dans leur production littéraire ?

Notre postulat est que la diversité des langues s'inscrit dans une marche évolutive remettant en cause les statuts et les structures linguistiques fondamentaux ; les écrivains se proposent de les textualiser en adoptant des postures d'écritures changeantes. Dans cette contribution sur la diversité des langues au Sénégal et ses conséquences littéraires, le traitement se ferait, de toute évidence, sur les aspects intralinguistiques et interlinguistiques. Nous comptons, d'abord, examiner les principales langues organisant la diversité linguistique aussi bien dans le contexte sociolinguistique que dans l'écriture littéraire. Ensuite, il s'agira d'analyser la gestion de la diversité des langues chez trois écrivains. Dans les deux textes écrits directement en français, nous soulignerons quelques aspects des différentes normes linguistiques alors que, dans l'autotraduction du wolof vers le français, nous nous pencherons sur les enjeux du bilinguisme chez un écrivain qui niait ce dernier auparavant.

1. Diversité des langues et littérature sénégalaise

Le Sénégal est une nation plurilingue. En plus des deux langues héritées du contact avec l'Occident et le Moyen-Orient que sont le français et l'arabe, nous pouvons répertorier, au moins, 21 langues qui ont le statut de « langue nationale ». Parmi ces langues, certaines comme le wolof, le peulh, le sérère sont les plus utilisées dans les communications. Mais leurs fonctions sont différentes : le français demeure la langue officielle du pays ; le wolof est la langue véhiculaire ; les autres langues ont une fonction plus ou moins limitée à la communauté restreinte. En vertu de la Constitution, le français est la langue de l'Administration, de la Justice, de l'Enseignement, etc. Disons qu'elle est la langue d'Etat. Les autres langues nationales comme le wolof n'ont pas alors une valeur officielle.

Mais, dans la pratique linguistique actuelle, les fonctions linguistiques assignées au français nous semblent remises en question par le wolof. Ce dynamisme du wolof remonte des années 80 selon une étude de Louis-Jean Calvet chez des élèves dakarois. Cette dernière stipulait que « 96, 62 % des enfants enquêtés parlent le wolof comme première ou seconde langue, alors que 72,23 d'entre eux le parlent chez eux » (Calvet, 1981 : 40). Cette étude entamée dans les années 60 justifie l'avancée actuelle du wolof. Nous partageons ainsi les conclusions de Mamadou Cissé (2005 : 120) notifiant un bilinguisme wolof-français à trois niveaux : la Justice, l'Assemblée Nationale ; le Comité Rural de Développement, l'Assemblée Régionale et le Comité Départemental de Développement. Hormis ces trois sphères, il faut souligner aussi le bilinguisme dans la communication Etat/communauté. Les discours officiels de la Présidence de la République (lors de la nouvelle année ou de la Fête de l'indépendance nationale) se font aussi dans un bilinguisme français-wolof.

Dans la diversité linguistique sénégalaise émerge ainsi un bilinguisme officieux qui détermine son dynamisme. Cette dynamique sous-entend deux tendances sociolinguistiques : l'inexistence d'un français polynomique au Sénégal (Ndao, 2001) et l'éclatement du wolof en variétés soumises aux influences des autres langues partageant le même territoire linguistique d'échanges quotidiens (Daff et Dramé, 2016 : 153). Cela nous amène à la question de la diversité linguistique dans sa littérature.

[2] Une « diglossie littéraire » (Mackey, 1972 : 19-50) ; un « hétérolinguisme » (Grutman, 1997 : 37).

BDD-A30649 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 18.117.158.47 (2024-04-20 01:50:54 UTC)

Dans le contexte sénégalais, l'histoire littéraire est consubstantielle à celle de l'usage de la langue française. Du fait de la « dictature » imposée par le français, l'écriture en diverses langues n'était que chimérique contrairement à la diversité caractérisant la situation macro sociolinguistique. Mais, depuis quelques décennies, nous notons une rupture de cette « dictature littéraire » car les langues africaines se révèlent être un levier propulsant la diversité de la littérature. Cela se fait sentir dans l'écriture en langues nationales et dans la pratique de l'autotraduction. L'allégeance à la langue française d'écrivains ayant douté de la capacité des langues africaines à produire une littérature est révolue. Tout en écrivant en langue française et en langue wolof, des auteurs comme Cheik Aliou Ndao s'essaient à la traduction littéraire. Nous analyserons les aspects (socio)linguistiques perceptibles dans le rapport diversité linguistique et production littéraire.

2. Écriture romanesque et Imaginaire linguistique

La langue wolof constitue une identité sénégalaise assurant l'intégration sociale, voire nationale. Mais quelles sont les caractéristiques sociolinguistiques de cette langue ? Mamour Dramé (2012 : 3-5) distingue trois variétés de wolof que sont celle des Lébou, celle du Saloum et celle de Dakar. Cette dernière appelée le « wolof urbain » est une langue élaborée pour les besoins communicationnels perceptibles presque dans toutes les capitales régionales. Face à ce constat, l'écrivain, souvent un fervent défenseur des langues nationales, nous rappelle la norme « académique » de la langue de la même façon qu'il souligne sa dynamique variationnelle. Cette posture de l'écrivain définie par Anne-Marie Houdebine comme un *Imaginaire linguistique* (2002) demeure le

> « (…) rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant (…) ; rapport énonçable en termes d'images, participant des représentations sociales et subjectives, autrement dit d'une part des idéologies (versant social) et d'autre part des imaginaires (versant plus subjectifs). » (Houdebine, 2002 : 10)

L'Imaginaire linguistique permettrait alors de donner les différentes catégorisations adoptées par les sujets plurilingues. La norme linguistique attesterait ainsi l'existence d'une typologie opposant les normes objectives aux normes subjectives. Les normes objectives, « dégagées par la description des productions des locuteurs aux niveaux linguistiques », sont systémiques et statiques alors que les normes subjectives, « un idéal de langue, ou un idéal puriste avec ou sans étayage de discours antérieurs (tradition grammaticale, prescriptions scolaires, etc.) », sont prescriptives, fictives, communicationnelles et évaluatives (Houdebine, 2002 : 20).

2.1 Normes linguistiques wolof dans *Collier de cheville*

Le *Collier de Cheville* (2013) d'Adja Ndèye Boury Ndiaye est le reflet de cette typologie définissant la diversité dans une seule langue. Dans la réédition de ce roman, paru pour la première fois chez Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal (1983), l'écrivaine textualise la complexité normative de la langue wolof ainsi que les aspects sociolinguistiques de la diversité linguistique au Sénégal. L'auteure insiste parfois sur les variations linguistiques observables dans les productions langagières en wolof.

BDD-A30649 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 18.117.158.47 (2024-04-20 01:50:54 UTC)

> « ...Que dirait-elle aujourd'hui en cette actualité de laisser-aller *boul falé*[3] (ou ne t'en préoccupe pas !), où certains ont tendance à employer *bi*, à l'usure, placé autotmatiquement en guise d'article unique pour déterminer n'importe quoi. Sans chercher de midi à quatorze heures. (...) Tomber ainsi dans une telle facilité n'est toléré qu'aux tout petits qui balbutient, apprenant à parler, disant, par exemple *tiabi bi* (la clé), au lieu de *tiabi dji*. » (Ndiaye, 2013 : 51).

L'écrivaine s'insurge dans cet extrait d'un fait de langue (wolof) qui est devenu aujourd'hui une norme. Le wolof est une langue dont les noms sont répartis en dix classes : b-, j-, g-, l-, k-, m-, s-, w-, au singulier et ñ-, y-, au pluriel (Fall, 1999 : 48). Ces différentes consonnes catégorisent les marques de détermination en wolof. La norme prescriptive du wolof répartit les groupes nominaux selon des classes respectives alors que, dans l'usage, les locuteurs l'utilisent rarement. La norme objective à travers une généralisation de la détermination par le recours au classificateur b- est aujourd'hui totalement plus utilisée dans les communications au profit de la répartition historique. Et Adja Ndèye Boury Ndiaye ne s'arrête pas à ce niveau dans sa théorisation des normes prescriptives du wolof. Elle met en garde alors les locuteurs sur certains usages créant l'écart à la norme :

> « Un autre *lapsus languae*, fort courant, fait dire *benne lam dou yengou* (un bracelet porté seul ne bouge pas). Si, il peut bouger autour de votre avant-bras ou de votre poignet ! Au lieu de *benne lam dou kéleng* (un seul bracelet ne cliquète pas). » (Ndiaye, 2013 : 53)

Les locuteurs altèrent alors la langue wolof sans qu'ils s'en rendent compte parfois. Dans les interactions quotidiennes, nous avons une diversité de formes des expressions. Cette diversité est le reflet de l'évolution du wolof, une langue de communication et d'intégration. Les locuteurs ne se préoccupent plus des formes de purisme linguistique que l'on retrouve dans les villages, gages du wolof authentique. Nous pouvons mettre dans cette même perspective la variation linguistique engendrée par le recours à la conjonction « que » dans certaines locutions wolof. L'écrivaine donne toutes les altérations de cette locution générées par le contact du wolof au français. La norme prescriptive nous renseigne de l'existence de la locution « *Lo khamné* » (quelque chose ou quelque chose que/qui). Mais dans les usages, nous avons trois variétés : « *Lo khaméné si* », « *Lo khamanténé bi* », « *Lo khamanténé que* » (Ndiaye, 2013 : 53). Elles anéantissent totalement l'idéal monolithique de la langue. Les locuteurs se créent des normes linguistiques qui invalident la réalité historique du wolof. C'est ce que l'on peut voir dans une célèbre chanson populaire[4] reprise par les artistes Khar Mbaye Madiaga et Mbaye Dièye Faye en compagnie des joueurs de l'Equipe nationale du Sénégal à l'approche de la Coupe du Monde de Football en 2002. La romancière note une variation d'un refrain qui demeure la règle actuelle.

> « ...nous avons entendu chanter : *Gaal gaa ngi rabbi ?* Ou pire : *Gaal gaa nguille reubbi !* par des jeunes ou même des adultes mal informés ; alors qu'il fallait tout simplement dire : *Gaal gang' ci rade bi* (le bateau ou navire ou pirogue est dans la rade). » (Ndiaye, 2013 : 184-185)

[3] L'écrivaine altère l'appareil phonologique français et wolof pour transcrire le wolof.
[4] *Gaal gang' ci rade bi (le navire est dans la rade)*
Gaal gang' ci rade bi (le navire est dans la rade)
Eulleuk tchi souba tèle di na dème (demain matin, de bonne heure, il partira).

BDD-A30649 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 18.117.158.47 (2024-04-20 01:50:54 UTC)

Dans son rôle d'épurateur de la langue wolof, elle donne les deux variantes où le mot « rade », qui est certainement un emprunt linguistique au français, est intégralement dénaturé. Dans le refrain, cet emprunt linguistique devient « reubbi » que l'on peut traduire par « chasser ». En français, « rade » renvoie au champ lexical de la mer. Le mot est alors altéré morphologiquement et sémantiquement. Malgré cette ambiguïté, le refrain transgressif devient la norme chez bon nombre de locuteurs[5]. Et que cette dernière aurait même éliminé la norme prescriptive. Abdourahmane Ngaïdé adopte la même perspective linguistique, mais dans le sens de la langue française.

2.2 Diversité linguistique et dynamisme du français dans *Mbourourou Mbarara*

La diversité des langues trouve parfois son dynamisme dans une expérience linguistique intrinsèque ; elle est la conséquence du contact français-wolof pouvant se refléter par un greffe structurel comme dans cet exemple extrait de *Mbourourou Mbarara* (2013) : « Il voit chaque matin arriver à l'hôpital, après un long voyage ponctué de *transvasements* (…) une masse de population traînant une fièvre. » (Ngaïdé, 2013 : 35). Ce roman est un véritable échantillon d'alternance linguistique. Ses lecteurs peuvent être, dans une certaine mesure, « déroutés par ce mélange de wolof et de français » (Ngaïdé, 2013 : 80). Réédité chez L'Harmattan en 2015 avec le sous-titre *Petite sociologie urbaine*, il contient plusieurs manifestations sociolinguistiques. Nous nous limitons ici à un procédé très productif qui est l'interférence ; le wolof instruit au français une charge sémantique nouvelle (une extension du sens sur ce cas précis). Dans notre exemple, le mot « transvasement » n'a plus le sens de « action de transvaser », autrement dit « verser, faire couler d'un récipient dans un autre » (Rey-Debove et Rey, 1993). Il s'agit là de ce que l'on appelle l'interférence sémantique : « l'introduction de nouvelles structures sémantiques » (Mackey, 1976 : 403).

Cette nouvelle structure fait référence à « yakkle » (yakelé). Le radical du mot est « yàkk », en français « servir le plat » (Diouf, 2001) ; le sens figuré de « yakkle » est le fait de rediriger des clients dans un véhicule lorsque celui dans lequel ils étaient tombe en panne ou se trouve dans l'indisponibilité de terminer le trajet. Ce fait très récurrent dans le transport sénégalais que l'écrivain appelle « transvasement » bouscule la texture sémantique du français. La diversité des langues s'accompagne donc d'une imbrication de leur système respectif. Pour des besoins expressifs, l'écrivain imagine la langue française dans une perspective du wolof.

La diversité des langues (wolof-français) dans le texte littéraire est la matérialité de la variété des normes linguistiques wolof ainsi que l'inscription de cette langue dans la texture systémique du français. L'écrivain est alors considéré comme un locuteur exprimant le dynamisme de la diversité linguistique qui peut, également, être analysé dans la pratique de l'autotraduction littéraire.

3. L'écriture de la diversité linguistique chez Boubacar Boris Diop

La traduction constitue une défense de la diversité linguistique[6], et notamment dans le champ littéraire sénégalais. Partant de la pluralité des langues, d'une part, Boubacar Boris Diop conçoit l'écriture en wolof comme une promotion de la diversité. Sa première création littéraire en wolof est ainsi la marque d'une conscience linguistique et littéraire aigue traduisant un militantisme au service de la valorisation des langues nationales. Il casse

[5] En lisant cette partie du roman, j'ai demandé à deux amis qui étaient à côté de moi de chanter le refrain mais ils ont repris typiquement celui des artistes. Cela montre que la variété est devenue la norme reconnue.
[6] Pour Paul Ricœur, « … c'est parce que les hommes parlent des langues différentes que la traduction existe. Ce fait est celui de la *diversité des langues… »* (2016 : 14)

BDD-A30649 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 18.117.158.47 (2024-04-20 01:50:54 UTC)

son rythme d'écriture afin de se mesurer à ses deux langues. Et il ne reste pas à l'écriture en ses deux langues. D'autre part, il embrasse l'autotraduction littéraire au lieu d'opter à écrire singulièrement en wolof comme l'avait soutenu Cheik Aliou Ndao. Le choix de produire dans différentes langues est la pendante d'une promotion de la diversité linguistique. Et dans l'appareil textuel, l'autotraduction nous permet de découvrir une nouvelle facette de l'écriture de Boubacar Boris Diop.

3.1 Diversité linguistique dans l'écriture directe

Presque dans toute sa prose littéraire, Boris avait opté pour un « bon usage » francophone. Son écriture correspond à ce que Jean-Claude Blanchère (1993 : 9) appelait « le français sous surveillance ». Son objectif était de montrer que les Africains qui ont le français comme langue seconde peuvent l'utiliser sans qu'il ait une grande représentativité de leur langue première. Dans ses deux romans, *Les Tambours de la mémoire* (1990) et *Le Cavalier et son ombre* (1999), l'écrivain tait quasiment son bilinguisme au profit d'un unilinguisme. Amadou Ly résume sa posture scripturale ainsi :

> « Longtemps, un *modus vivendi* commode a été, pour l'écrivain africain, d'user certes de mots de sa langue maternelle pour désigner des topoï spécifiques de son milieu, mais en les complétant par des notes infrapaginales ou par des « répétitions » périphrastiques dans le corps même du texte, quitte à rendre le procédé acceptable par le prétexte de la diégèse. Or, voici que la jeune génération rompt le pacte tacite. Dès la première page de son roman *Les Tambours de la mémoire*, Boubacar Boris Diop, qui, dans son roman précédent, n'avait usé que de mots du « français de France » (comme aurait dit la mère, dans « Solde » de L.G. Damas), écrit : « En essayant d'éviter je ne sais quoi, [...] un vieux maigrichon en sabador gris, rate une marche [du bus] [...]. » (Ly, 1999 : 95)

Aux yeux de Ly (1999 : 95), Boubacar Boris Diop fait partie des écrivains sur les traces de Cheikh Hamidou Kane qui récusent l'hétérogénéité linguistique textuelle. L'interférence linguistique est fortement encadrée dans l'ensemble de ses textes. Dans *Le Cavalier et son ombre*, nous avons noté que quelques éléments linguistiques (des noms propres) adoptant des traits phonétiques du wolof comme [u] et [a] dans « Suleimaan » (Diop, 1999 : 15) « Maa Ndumbe » (Diop, 1999 : 209), « Maar » (Diop, 1999 : 25) et « Dieng Mbaalo » (Diop, 1999 : 117). L'emprunt linguistique au wolof est seulement dû au mot « buraxe » (Diop, 1999 : 35) qui est un plat sénégalais, « Leebóón » (Diop, 1999 : 61), une première réplique de l'auditoire d'un conte et « Njajaan Njaay » (Diop, 1999 : 267), le fondateur du royaume du Djolof. La seule alternance linguistique est visible dans ces deux phrases reprises en wolof dans les parenthèses :

> « De la question de savoir si la conteuse avait été réellement témoin d'évènements aussi lointains (« Ba mu amee yaa ko fekke ? ») au constat que l'histoire était enfin allé se jeter dans la mer (« Foffu la leeb doxee tàbbi géej »), nous savourions les délices d'une sorte de danse amoureuse. » (Diop, 1999 : 59)

Dans *Les Tambours de la mémoire*, nous notons le nom d'un autre ancien royaume situé au nord du Sénégal, Waalo (Diop 1990 : 6) et « Yassa » (Diop, 1990 : 71), un plat du pays fait à base de riz avec une sauce de poulets. A ce titre, nous pouvons dire que ces deux romans ne sont pas la manifestation de la diversité linguistique. L'auteur surveille sa langue à tel point qu'il ressemblait à un locuteur ayant le français comme langue première. Mais poursuivra-t-il ce cheminement dans sa traduction du wolof vers le français ?

BDD-A30649 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 18.117.158.47 (2024-04-20 01:50:54 UTC)

3.2 Hétérogénéité linguistique dans le texte autotraduit

Nos conclusions ne peuvent être validées que si nous essayions de voir comment l'écrivain prend en charge la diversité linguistique dans la traduction littéraire à partir de sa langue maternelle. D'ailleurs, Boris Diop attire notre attention :

> « Le chemin qui mène un auteur de l'une de ses langues à l'autre est tortueux et parsemé de pièges alors qu'il semble à première vue si droit et lumineux. Il ne s'agit pas simplement de jeter des passerelles entre Kocc Barma et Molière dans l'espoir de pouvoir gambader, le cœur léger, sur les deux rives de ses émotions. Le défi majeur est de réussir à concilier les logiques – souvent en conflit ouvert – de production et de réception du texte. J'ai fini par comprendre au fil du temps que l'essentiel ce n'est pas où va une œuvre littéraire mais d'où elle vient. » (2012 : en ligne)[7]

La diversité linguistique le poussant à la traduction est un choix qui bouleverse même sa création littéraire. En écrivant en wolof, Boris ancre profondément sa trame narrative dans le contexte wolof. L'écrivain met en exergue des spécificités linguistiques et culturelles propres. Il est ainsi obligé de prendre en compte la réalité socio-culturelle wolof dans la traduction. Contrairement à sa production littéraire (directement) en langue française, l'espace social pose une véritable problématique au traducteur. Il ne lui est plus possible de rester fidèle à sa norme d'écriture. Deux options se présentent alors à l'autotraducteur. Soit il adapte son texte à la langue traduisante en gommant toutes les particules posant une difficulté de traduction ; soit il veille à l'expressivité de ces *realia* portant la dynamique de l'original wolof. Le choix de la seconde option crée une rupture dans l'approche de la problématique linguistique dans la littérature africaine chez Boris. Il est obligé de traduire des proverbes, des expressions figées ou des désignateurs culturels qu'il négligeait dans l'écriture directe. Une étude statistique de la diversité linguistique dans la trame textuelle en français pourrait révéler l'importance des emprunts linguistiques, de l'alternance linguistique, des stratégies de calque (wolof) dans le texte autotraduit que dans le texte direct. Dans les premières pages de la traduction, Boris alterne le wolof au français.

> « D'ailleurs, au moment où j'écris ces lignes, un air de musique très populaire il y a une soixantaine d'années remonte à ma mémoire. *Addina amul solo ndeysaan/Ku ci dee yaa ñàkk sa bakkan ndeysaan.* Et cette chanson joyeuse et débridé, aux couleurs flamboyantes pour ainsi dire, se poursuivre de la même façon. C'était quelque chose à propos du temps que l'on passe sur cette terre, des jours et des nuits si vides et incertaines qu'il faut être vraiment con pour accepter, en plus, de mourir sans même avoir été heureux ! » (Diop, 2012 : 14)

Cette alternance de langues, qui était moindre chez Boris dans l'écriture, réside dans le choix du traducteur à rester fidèle à son texte wolof. Fidélité que l'on retrouve dans une traduction libre permettant de restituer la signification du switch wolof. La diversité linguistique est incarnée dans une communion des langues ; le traducteur a choisi de faire l'alternance linguistique, mais pas dans une totale opacité.

Mais, dans un autre contexte, le traducteur emprunte à la langue du texte original des segments linguistiques qui n'ont pas quelquefois des équivalents en français. Dans cette perspective, Boris restitue le génie de sa langue maternelle. Il rejoint, dans une certaine

[7] http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?dorif_ezine=a3b136b9baf336d7c116e8d18234a027&art_id=40. Dernière consultation: le 26 septembre 2019.

BDD-A30649 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 18.117.158.47 (2024-04-20 01:50:54 UTC)

mesure, le groupe d'écrivains qui voient l'impossibilité de gommer le wolof dans un texte littéraire écrit en langue française. Les illustrations de ce choix du traducteur à produire une « traduction-citation » respectant la diversité linguistique et culturelle sont : « *borom saret* » (Diop, 2012 : 47) ; « voiture-grenouille » (Diop, 2012 : 49) ; « *cim* » (Diop, 2012 : 63) ; « *layu* » (Diop, 2012 : 70) ; « *fonde* » (Diop, 2012 : 75) ; « *Duggal seet* » (Diop, 2012 : 159) ; « *tulukuna* » ; « *mbapat* » (Diop, 2012 : 129) ; « *ndënd* » (Diop, 2012 : 221) ; etc. Toute la traduction de Boubacar Boris Diop est remplie d'unités lexicales empruntées à la langue wolof. Elles respectent presque l'intégralité linguistique wolof : la morphologie, la sémantique, la phonologie. Toutefois, elles ont toujours les déterminants de la langue française. Cela veut dire que la diversité linguistique dans le texte autotraduit traverse le cadre grammatical du wolof et du français. La diversité linguistique dans le texte littéraire ouvre trois pistes de réflexion :

- La langue traduisante n'a pas un signe correspondant au mot emprunté. Dans ce cadre, nous pouvons donner l'exemple de « *fonde* », « *mbapat* ».
- La langue traduisante a une unité linguistique qui n'acquiert pas la signification totale du terme wolof : par exemple, « *ndënd* », « *tengaade* ».
- Dans la langue traduisante, on peut trouver une unité linguistique correspondant au signe wolof. « *borom saret* », « *layu* », « *tulukuna* ».

La diversité linguistique dans le texte autotraduit se décrit sur un continuum de report linguistique qui n'assume pas une objectivité complète. Cela concerne les unités linguistiques (wolof) comme « *borom saret* », qui peut être traduit littéralement par « propriétaire de charrette ». Ainsi, il serait convaincant de choisir le mot « charretier » pour le traduire. L'alternance linguistique (wolof-français) ne s'explique pas naturellement. Le traducteur ne veut qu'évoquer fortuitement le wolof (une sorte de couleur locale) ; il devrait traduire le terme « *borom saret* » tout comme « *layu* » qui n'est rien d'autre, en français, qu'un « van » sont traduisibles. Boris rejoint les écrivains qui n'utilisent le wolof dans le texte français que pour matérialiser la diversité linguistique. Dans ce contexte, le bilinguisme social fait que les locuteurs empruntent toujours aux langues en présence sans aucune nécessité. La diversité linguistique amenée par l'usage du mot « *tulukuna* », qui pouvait aussi, en quelque sorte, éviter du fait que cette notion a une correspondance en langue française. Ce mot désigne un arbre de la famille des Méliacées que l'on retrouve en Afrique occidentale et équatoriale. Presque dans tous les pays de cette zone, chaque langue locale lui catégorise un signifiant. Mais, dans le langage scientifique universel, on l'appelle « Carapa procera ». Ce dernier est donc le terme correspondant en français que le traducteur aurait pu utiliser mais cela ferait taire le génie linguistique du wolof à découper la notion comme toutes les autres langues mondiales. Cette diversité n'est pas, à l'origine, due à un déficit linguistique incitant le traducteur à procéder au report contrairement à la première catégorie. Dans celle-ci, le report semble être une nécessité car la langue française ne traduit pas vraisemblablement les *realia* wolof. Ces unités linguistiques sont le reflet d'une quelconque charge sociale ou culturelle que l'on ne retrouve pas dans la culture française. Que ce soit pour « *Fonde* », « *mbapat* », le traducteur ne peut pas trouver des équivalents linguistiques sauf s'il nous fournissait une traduction définitionnelle. Ne trouvant pas le procédé très satisfaisant, il fait usage du report de ces mots désignant respectivement une « bouillie de mil contenant des grumeaux » (Diouf, 2001), une séance de lutte traditionnelle (sans frappe) organisée les soirs de pleine lune. Le traducteur fait alors le choix de l'hétérogénéité linguistique. Par contre, dans le deuxième cas de figure, les

BDD-A30649 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 18.117.158.47 (2024-04-20 01:50:54 UTC)

mots empruntés pourraient être traduits respectivement par « tam-tam » et « chapeau de paille ». Mais il faut signaler que ces derniers ne découpent pas les réalités linguistiques et culturelles wolof dans leur complétude. Nous pouvons dire à cet effet que Diop traduit alors des termes particularisants (wolof) pour des termes généralisants (français).

Dans tous ces choix de traduction, nous reconnaîtrons ce que Paul Ricœur (2016) appelle « Le paradigme de la traduction ». Celui-ci nous offre « deux voies » : la première prend en compte strictement la traduction comme « un message verbal d'une langue à une autre » alors que le seconde est « synonyme de l'interprétation de tout ensemble signifiant à l'intérieur de la même communauté linguistique. » (2016 : 15) Ricœur estime que, dans la première approche, « la diversité des langues exprime un hétérogénéité radicale » (2016 : 16). L'autotraduction de Boris Diop, contrairement à son écriture directe en langue française, est dans ce premier canevas de l'étranger dans le texte traduit qui accentue une défense de la diversité des langues. Le code switching est le summum de la diversité linguistique dans l'écriture autotraduite de Boubacar Boris Diop.

Conclusion

Au terme de cette analyse, nous retenons l'existence d'un dynamisme dans la diversité des langues au Sénégal. Cette dernière nous offre une nouvelle situation fonctionnelle des langues et des variétés linguistiques, issue des contacts de langues. D'un unilinguisme prôné par le français comme langue des activités formelles, nous arrivons actuellement à un bilinguisme officieux qui se profile à l'horizon.

Dans l'écriture, la diversité linguistique offre des perspectives matérialisant, en quelque sorte, les rapports des locuteurs (les écrivains en premier) à la diversité linguistique : des « imaginaires de langues ». Face à la pluralité des langues, les attitudes scripturales sont dictées, d'une part, par des enjeux sociolinguistiquement idéologiques et, d'autre part, ils sont également évolutifs selon le passage d'une langue-culture à une autre (traduction).

Dans son roman, Ndèye Boury Ndiaye « idéalise » la langue wolof qui est, actuellement, dans une dynamique « créolisante ». Cette « défense et illustration de la langue » wolof décrit des normes qu'elle récuse afin de nous présenter la prescription normative. Par contre, dans l'autre roman, l'imaginaire linguistique affecte la structure la langue française ; Abdourahmane Ngaïdé « pense » alors la diversité linguistique comme une espace donnant lieu à la formation d'une « autre norme » du français. Quant à Boris Diop, l'autotraduction lui impose à prendre compte de sa langue-culture wolof sans réserve. Elle s'accompagne d'un plurilinguisme littéraire très évident. L'autotraduction est donc un moment décisif dans sa production littéraire. La traduction de cet auteur par un traducteur allographe masquerait cet aspect de la diversité linguistique chez les autotraducteurs. Donc, les trois œuvres manifestent alors une multiplicité des facettes de l'imaginaire linguistique scripturale.

Bibliographie

ACHARD, Pierre, 1998, *La sociologie du langage*, 2e édition, Paris, Presses universitaires de France.
ARDELEANU, Sanda-Maria, (2015), *De l'imaginaire linguistique à la dynamique du discours. Fragments d'une réflexion sur la Langue,* Saarbrucken, Editions universitaires européennes.
BAKHTINE, Michael, (1978), *Esthétique et théorie du roman*, (trad. fr.), Paris, Gallimard.
BLANCHERE, Jean-Claude, (1993), *Négritures, les écrivains africains et la langue française,* Paris, L'Harmattan.

BDD-A30649 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 18.117.158.47 (2024-04-20 01:50:54 UTC)

CALVET, Louis-Jean, (1981), *Les langues véhiculaires,* Paris, Presses universitaires de France.
CISSE, Mamadou, (2005), « Langues, Etat et société au Sénégal », in *Sudlangues*, n°6, pp.99-133.
DAFF, Moussa, DRAMÉ, Mamadou, (2016), « Dakar, Métropole et capitale de la stabilisation du plurilinguisme dominant au Sénégal », in *Le Français dans le monde,* n°30, pp. 151-161.
DIOP, Boubacar Boris, (1990), *Les Tambours de la mémoire*, Paris, L'Harmattan.
DIOP, Boubacar Boris, (1999), *Le cavalier et son ombre,* Abidjan, Les Nouvelles Editions Ivoiriennes.
DIOP, Boubacar Boris, (2012), « Écrire entre deux langues. De *Doomi Golo* aux *Petits de la Guenon »*, in *Repères DoRiF*, n°2, *Voix/voies excentriques: la langue française face à l'altérité*, disponible en ligne : http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?dorif_ezine=a3b136b9baf336d7c116e8d18234a027&art_id=40.
DIOP, Boubacar Boris, (2009), *Les Petits de la guenon,* Paris, Philippe Rey.
DIOUF, Jean-Léopold, (2001), *Dictionnaire Wolof-Français Français-Wolof,* Tokyo, The institute of the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa.
DRAMÉ, Mamour, (2012), *Phonologie et morphosyntaxe comparées de trois dialectes wolof,* Thèse de Doctorat, Dakar, Université Cheikh Anta Diop.
FALL, Arame, (1999), *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof,* Dakar, OSAD.
FISHMAN, Joshua A., (1971), *Sociolinguistique,* Paris, Nathan-Labor.
GRUTMAN, Rainier, (1997), *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XIX siècle québécois,* Québec, Fides.
HOUDEBINE, Anne-Marie, (2002), *L'Imaginaire linguistique*, Paris, L'Harmattan.
JOOB, Bubakar Boris, (2012), *Doomi golo*, 2e édition, Dakar, Editions Papyrus Afrique.
LABOV, William, (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
LY, Amadou, (1999), « Le pérégrinisme comme stratégie textuelle d'appropriation de la langue d'écriture », in *Les langues du roman : plurilinguisme comme stratégie textuelle*, Lise Gauvin (éd.), Montréal, Presses universitaires de Montréal, pp. 87-101
MACKEY, William-Francis, (1976), « Langue, dialecte et diglossie littéraire », in *Diglossie et littérature* Giordan et Ricard (dir.), Bordeaux-Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 19-50.
MACKEY, William-Francis, (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Klincksieck.
NDAO, Papa Alioune, (2001), « Le français du Sénégal, une approche polynomique », in *Sudlangues*, n° 1, pp. 51-64.
NDIAYE, Adja Ndèye Boury, (2013), *Collier de cheville,* 2e édition, Dakar, L'Harmattan.
NGAÏDE, Abdourahmane, (2013), *Mbourourou Mbarara*, 1e édition, Dakar, Nègre international.
REY-DEBOVE, Josette, REY, Alain (dir.), (1993), *Le Nouveau Petit Robert*, Montréal, DICOROBERT.
RICŒUR, Paul, (2016), *Sur la traduction*, 2e édition, Paris, Les Belles Lettres.

BDD-A30649 © 2019 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 18.117.158.47 (2024-04-20 01:50:54 UTC)